

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_220705_057

portant sur

ATTRIBUTION DU LOT N°11 DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À LA RESTAURATION DES ÉLÉVATIONS EXTÉRIEURES DU CLOCHER DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE SAINT-FULCRAN

Le Maire de la commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT sus- visés,

VU l'appel public à la concurrence publié le 26 janvier 2022 relatif à la conclusion de marchés relatifs à des travaux pour la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale saint-fulcran, lots 1 à 11,

CONSIDÉRANT que suite à cette première consultation, le lot n° 11 a été déclaré infructueux, pour absence d'offres,

CONSIDÉRANT qu'une seconde consultation a été initiée, pour le lot n° 11, par l'envoi du dossier de consultation à trois entreprises le 23 mai 2022,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : D'attribuer le lot n° 11 « archéologie » pour le marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale saint-fulcran, à la SARL Mosaïques Archéologie. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter, pour l'offre de base, s'élève à soixante six mille quatre cent euros Hors Taxes (66 400,00 € HT) soit soixante dix neuf mille six cent quatre vingt euros Toutes Taxes Comprises (79 680 € TTC),

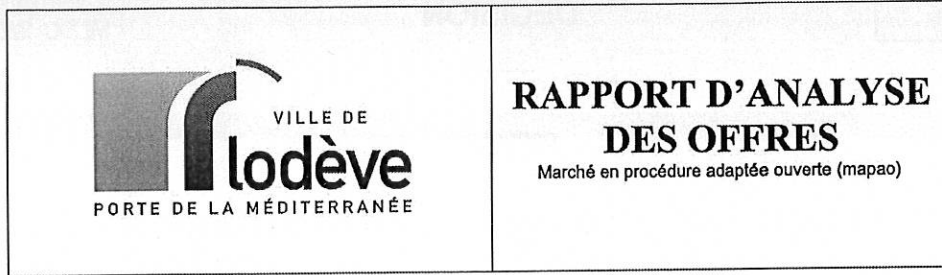
- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse, annexée à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, chapitre 21, article 2138,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le cinq juillet deux mille vingt-deux,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE



Objet de la consultation :

Ancienne cathédrale saint-fulcran, restauration du clocher et ouverture au public _ lot n° 11 : Archéologie

Le coût est estimé à 50 000 € HT

1 – Objet du rapport

Le présent rapport a pour objet de vérifier et d'analyser les offres concernant les prestations ci-dessus.

2 – Déroulement de la procédure

La procédure utilisée pour la mise en concurrence est la Procédure adaptée – Article L.2123-1 et R.2162-14 du code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP (version en ligne : www.e-marchespublics.com) en date du 26 janvier 2022, afin de consulter pour les lots 1 à 11.

La date de remise des offres était fixée au 25 février 2022, à 12h00.

A la suite de cette première consultation, pour laquelle aucune entreprise n'a remis d'offre, pour le lot n° 11, une seconde consultation a été initiée par l'envoi du DCE, le 23 mai 2022, aux trois entreprises suivantes :

- HADES – 9 rue d'Aniane – 31240 L'UNION
- MOSAIQUES Archéologie – Domaine La Barthe – 34660 COURNONTERRAL
- INRAP – 561 rue Etienne Lenoir – 30900 NIMES

La date limite de remise des offres était fixée au 3 juin 2022 à 12h00.

Une entreprise a remis une offre dans le délai imparti, à savoir :
- MOSAIQUES Archéologie – Domaine La Barthe – 34660 COURNONTERRAL

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- Valeur technique de l'offre appréciée à l'appui du mémoire justificatif : 30 points
- Prix des prestations : 20 points

A – VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

La valeur technique sera jugée au vu du mémoire technique (60% de la note) qui précisera les éléments suivants :

Pertinence et adéquation de la préparation et de l'organisation du chantier (et les installations de chantier pour le lot 1) ; noté sur 6

Pertinence et adéquation des moyens humains Personnel affectés au chantier : effectif, noms, qualifications et expérience des intervenants : noté sur 6

La provenance des principales fournitures et matériaux -Pertinence et adéquation de la qualité des fournitures, produits et matériaux des principaux produits, matériaux et fournitures (notamment au vu des notices, documentation/fiche technique...) ; noté sur 6

Pertinence et adéquation de la méthodologie envisagée pour l'exécution des principaux ouvrages (et en particulier Pour le lot 1, celle liée à la mise en œuvre des pierres issues de l'extraction envisagée) ; noté sur 6

Pertinence des dispositions spécifiques prévues en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement ; noté sur 6,

La valeur technique sera appréciée au vu du mémoire technique explicitant, pour chaque lot, excepté pour le lot 11, les éléments décrits ci-dessus.

Chacun des sous-critères ci-dessus sera noté via le barème attribué aux qualificatifs suivants:

- Excellente adéquation = 6 points
- Très bonne adéquation = 5 points
- Bonne adéquation = 4 points
- Adéquation correcte et acceptable avec réserves = 3 points
- Faible adéquation = 2 points
- Adéquation insuffisante = 1 point
- Absence de réponse = 0 point.

POUR LE LOT 11 - ARCHÉOLOGIE :

Les offres seront analysées par le Service Régional de l'Archéologie.

B - PRIX

- Le critère prix des prestations (noté sur 20) sera noté de la manière suivante:
L'offre la plus basse se verra attribuer la note maximale (20) déduction faite des offres anormalement basses.
Les offres suivantes seront notées par application de la formule ci-après:
(prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre considérée) x 20.

3 – ANALYSE

PRIX

CANDIDAT	PRIX HT	POSITION	NOTE/40
MOSAIQUES ARCHEOLOGIE	66 400,00 €	1	40,00

L'offre financière est supérieure de 16 400 € par rapport à l'estimation, mais reste acceptable par rapport au montant global de l'opération.

TECHNIQUE

Voir, en annexe, le courrier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'analyse technique.

4 – CONCLUSION : CLASSEMENT FINAL DES OFFRES

CANDIDAT	Critère 1/60	Critère 2/40	Note globale/100	Classement
MOSAIQUES ARCHEOLOGIE	60	40	100	1

Commentaires : Au vu de l'analyse de l'ensemble des critères techniques et financiers, il ressort que l'offre du candidat « MOSAIQUES ARCHEOLOGIE » est l'offre économiquement la plus avantageuse.
Il est donc proposé au pouvoir adjudicateur de retenir cette dernière, pour un montant prévisionnel de 66 400,00 € HT.

Rédigé par :
Rodolphe CHORGNON
Directeur du Pôle Technique Mutualisé

